



Aidez-moi s'il-vous plaît! "visa long séjour"

Par **sylvie67800**, le **10/03/2011** à **11:44**

Bonjour,rrnrTout d'abord je remercie tous ceux qui pourront me répondrerrnrJ'ai déjà posée cette question sur quelques forum, mais je suis restée sans réponse...rne je vous raconte donc mon histoire en espérant que vous pourrez m'aiderrrnrMerci d'avance !rrnrDonc,rrnrJ'ai la nationalité française,rrnrJe me suis mariée en Turquie, j'ai passé mes 3 rendez vous à l'ambassade de France à Ankara au 3 ème rendez vous on nous a dit qu'il faut faire une demande de visa long séjour pour mon conjoint et qu'il devait suivre des cours de français.rrnrIl est allé en cours de français à obtenu son diplôme qu'il a donné a l'ambassade.rnOn lui a dit qu'il sera appelé prochainement pour venir retirer son visa.rrnrMais le problème c'est que la semaine d'après mon mari apprend par un des ses ami que toute les personnes qui étaient avec lui en cours de français ont été appelés le même jour et ont tous retirer leur visa (sauf nous qui n'avons pas été appelés).rrnrJ'ai essayer d'appelée l'ambassade, ils m'ont donné le numéro du "service visa", mais je peut passer toute ma journée à appelée, ils ne répondent pas...rrnrDonc je voulait savoir comment cela se passe.rnQui donne le visa? Est-ce la France/mairie de quartier qui renvoie un document pour confirmer le visa ?rnSi le visa est refusé somme nous appelés?rnY'a t-il déjà eu des personnes dans mon cas?rrnrSi vous savez quelque chose, pourriez-vous le partager avec moi s'il vous plaît ?rnJ'en ai vraiment marre; je n'en peut plus... ;(rrnrMerci pour avoir pris le temps de me lire, J'attend impatiemment vos réponses à bientôt

Par **mimi493**, le **10/03/2011** à **14:40**

arrêtez de croire les rumeurs, la demande de votre conjoint suit son cours

Par **sylvie67800**, le **12/03/2011** à **14:23**

Merci beaucoup pour votre réponse!rn rnJe me suis aperçut que les visas étaient refusés au conjoint des Français en cas de fraude! rn rnOr, avant que mon mari et moi ne nous connaissions et nous nous marions, mon mari avait essayer de passer la frontière de la Roumanie d'où il avait été arrêté. rn rnJe me demandait si cela pouvait poser un problème au niveau du visa? rnMon mari et moi sont très sérieux. Nous nous aimons vraiment, et voulons avoir une vie de famille normale! rn rnSi ils nous refusent le visa pour cette cause, comment faudrait-il procéder? rnPourrait-on s'y opposer?rnPeut-on leur apporter des preuves (comme la vidéo de notre fiançailles, nos bagues, ou nos photos que nous avons pris ensembles, ...) rn rnJe suis vraiment très angoissée, j'espère qu'il ne vont pas nous refusés le visa pour cause de fraude. rn rnJe vous remercie d'avoir pris le temps de me lire,...rn rnA bientôt j'espère...

Par **mimi493**, le **12/03/2011** à **14:29**

Vous vous êtes marié avec la capacité à mariage ? rnLe mariage a été transcrit ?

Par **sylvie67800**, le **12/03/2011** à **17:53**

Merci de nouveau à toi mimi943 !rn rnDonc, rnNous sommes allés à l'ambassade de France à Ankara.rn rnIls nous ont donnés un autre rendez-vous après avoir reçu le certificat de non-opposition au mariage de la part de la mairie mon quartier.rn rnNous nous sommes mariés en Turquie, on à eu notre livret de famille turc, puis au prochain rendez-vous à l'ambassade, ils nous ont délivrés le livret de mariage français avec les actes de mariages...rn rnMerci encore, à bientôt...